

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

La patinoire de Nice sous contrôle

- Actualité - Local -

Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2006



Nice Premium



Depuis l'effondrement d'une patinoire en Allemagne, probablement sous le poids de la neige, la question de la sécurité a refait surface. A Nice, le Directeur du Palais des sports, Guy Tassigny, s'exprime sur le sujet.

Nice Première : Quel est votre sentiment sur le drame qui s'est produit en Allemagne ?

Guy Tassigny : C'est vraiment triste... Mais ça fait tout de même froid dans le dos quand on sait que dans une zone enneigée comme Bad Reichenhall, le toit de cette patinoire était plat. Normalement, il aurait du être en pointe ou en diagonal pour que la neige glisse et ne s'accumule pas. C'est d'ailleurs le cas en région parisienne par exemple. Mais étant donné que le bâtiment datait des années 70, les architectes de l'époque avaient sûrement des raisons pour avoir choisi ce genre d'infrastructure.

Je ne peux tout de même pas faire de conclusion active car l'enquête n'est pas finie. Je ne sais pas si la patinoire s'est effondrée sous le poids de la neige comme beaucoup le disent, ou si l'erreur vient d'une négligence humaine. Quoi qu'il en soit, il faut absolument tirer des conséquences de ce drame car 14 personnes y sont mortes.

NP : Quelle serait votre réaction si vous saviez que la patinoire de Jean Bouin est sujette à des risques ?

GT : Si je m'aperçois du moindre soucis, je ferais évacuer l'établissement sans hésiter. C'est d'ailleurs le rôle d'un directeur. Il doit savoir prendre la bonne décision au bon moment. Pour moi la sécurité est primordiale. Je préfère réaliser des économies au niveau de la qualité des produits de nettoyage plutôt que de ne pas mettre la somme nécessaire à la sécurité. Il ne faut pas attendre le pire, il faut agir !



NP : Par quels moyens, matériels et humains, garantisiez-vous la sécurité de la patinoire ?

GT : La patinoire possède un poste technique qui gère et vérifie la température de la glace. Une glace qui est d'ailleurs lissée toutes les deux heures par une surfaceuse. L'établissement est également muni de détecteurs d'incendie installés à divers endroits. Ils sont reliés à une armoire- incendie contrôlée par un membre du personnel qualifié 24h/24. Par ailleurs, il y a un poste de sécurité incendie composé de trois ERP en permanence pendant les heures d'ouverture.

NP : Que faites-vous si des travaux internes sont nécessaires ?

La patinoire de Nice sous contrôle

GT : Si nous constatons un problème, nous le signalons à la mairie. Sinon, une fois par an, la ville de Nice vient pour des vérifications de la structure. Les pompiers départementaux, eux aussi font une visite, mais cette fois tous les cinq ans. Quant aux petits travaux, nous les réalisons nous-même. En revanche nous n'entreprenons rien sans l'intervention d'un bureau d'études en amont.

Récemment d'ailleurs, j'en ai mandaté un pour savoir si je peux installer des vidéos plasma sur la piste de patinage. Il a étudié chaque aspect concerné et m'a remis son étude. A la suite de quoi, on est passé en commission de sécurité départementale. J'ai obtenu une réponse positive pour commencer les travaux d'installation. Cette navette est indispensable car elle permet d'éviter d'éventuels dangers pendant et après n'importe quel type de travaux. Tout cela est coûteux, mais les résultats assurent la tranquillité sur la piste.